

**Conseil d'administration
Séance du 6 juillet 20265**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 35/2026	QUESTIONS FINANCIERES Tarifs UJM : alternance, formation initiale, formation continue
------------------------------------	---

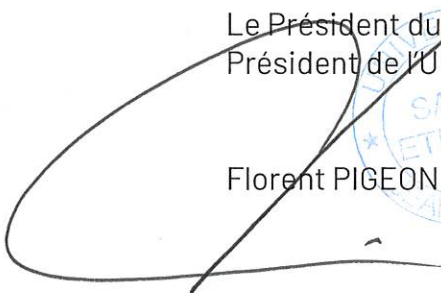
Vu les articles L712-1 à L712-6, L712-6-1 et L719-7 du code de l'éducation
Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire du 3 juillet 2026

Le Conseil d'administration de l'Université Jean Monnet (EPE) adopte les tarifs de l'université : alternance/formation initiale/formation continue pour l'année universitaire 2026/2027.

Documents annexés à télécharger.

A Saint Etienne le 7 juillet 2026
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université Jean Monnet,

Florent PIGEON



POUR : 23

CONTRE : 0

ABST : 0